

Convention sur la diversité biologique

Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/CBD/COP/9/27/Add.2
5 mai 2008

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

CONFÉRENCE DES PARTIES À LA CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

Neuvième réunion

Bonn, 19–30 mai 2008

Point 5.1 de l'ordre du jour provisoire*

ADDITIF AU BUDGET PROPOSÉ POUR LE PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE POUR LA PÉRIODE BIENNALE 2009-2010

Note du Secrétaire exécutif

1. Après avoir reçu les comptes vérifiés de la Convention de la part du Programme des Nations Unies pour l'environnement le 15 avril 2008, le Secrétariat a préparé les prévisions des dépenses jusqu'à la fin de 2008, qui révèlent un déficit d'environ 800 000 \$US à la fin de 2008, si tous les facteurs demeurent tels quels (voir le tableau 1 ci-dessous).

2. Le déficit prévu est le résultat de l'effet négatif de la dépréciation de la devise américaine sur le budget de la Convention pour la période 2006-2007, une situation qui s'est poursuivie en 2008 (voir le document UNEP/CBD/COP/9/27 paragraphe 30). Le Secrétariat a d'importantes dépenses indépendantes de sa volonté telles que les coûts du loyer et de l'entretien, payables en dollars canadiens, qui coûtent plus cher en devises américaines chaque fois que la devise américaine est dépréciée. Le Secrétaire exécutif a porté la question à l'attention des Parties dans sa lettre du 16 octobre 2007 (copie ci-jointe), et a demandé des contributions volontaires supplémentaires afin de permettre au Secrétariat de compenser une partie des pertes occasionnées par la fluctuation du taux de change. Cette demande n'a suscité aucune réponse positive.

3. Une somme de 4 000 000 \$US a été puisée à même les surplus et économies de la Convention afin de réduire les quotes-parts des Parties pour la période biennale 2007-2008, ce qui a contribué au manque à gagner prévu, car au moment où cette décision a été prise, le taux de change de la devise américaine était beaucoup plus favorable.

* UNEP/CBD/COP/9/1.

/...

4. Compte tenu du manque à gagner prévu au budget de 2007-2008, il est proposé soit de déterminer un financement supplémentaire provenant de fonds volontaires ou d'ajustements aux quotes-parts de 2008 au cours de la neuvième réunion de la Conférence des Parties, soit que la Conférence des Parties autorise le Secrétariat à utiliser la réserve de fonds de roulement afin de compenser ces pertes prévues. Le Secrétariat a déjà fait des efforts pour réduire les dépenses de 2008 en interrompant le recrutement d'employés à court terme et de consultants, et en annulant tous les voyages de mission qui n'ont pas un lien direct avec les activités relevant de la Convention sur la diversité biologique. Cependant, comme les besoins en ressources humaines du Secrétariat sont entièrement pourvus, cet effort ne permettra sans doute pas de couvrir toutes les pertes prévues.

5. Le Secrétaire exécutif a aussi porté la question à l'attention du directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) qui a répondu que « la question de la diminution du taux de change n'affecte pas que le PNUE, mais l'ensemble des Nations Unies... » et que « ... le Secrétariat des Nations Unies n'a pas fourni de lignes directrices pour atténuer les effets de telles situations. »

6. Compte tenu des circonstances, la Conférence des Parties pourrait souhaiter adopter une décision qui ressemblerait à ce qui suit :

La Conférence des Parties,

Prenant note du manque à gagner dans le budget du Secrétariat pour la période biennale 2007-2008,

1. *Approuve un budget supplémentaire de xxx xxx \$US en 2008 afin de compenser le manque à gagner prévu en 2008 attribuable aux pertes de taux de change en 2007-2008.*

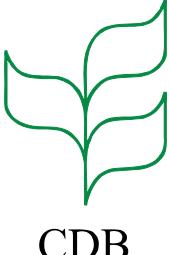
2. *Adopte le barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de 2008 présenté dans le tableau joint en annexe à la présente décision.**

* Le tableau sera préparé à partir des résultats des discussions de la neuvième réunion de la Conférence des Parties

Tableau 1. Fonds d'affectation spéciale pour la Convention sur la diversité biologique

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008 Prévision
Budget approuvé par la Conférence des Parties	8 998 600	8 594 000	10 049 900	10 742 500	11 214 300	10 497 800	10 918 500	10 957 000	11 390 600
Quotes-parts (comprenant les contributions supplémentaires)	7 110 013	7 357 985	8 089 404	8 432 349	8 041 394	9 397 807	8 333 489	9 647 542	8 755 458
Perceptions au cours de l'année	8 043 145	7 800 145	8 780 762	8 133 102	7 598 551	9 900 213	7 925 080	7 279 822	11 123 178
Intérêt	293 914	594 585	335 191	248 767	121 235	142 341	263 662	167 747	150 000
Revenus divers	3 220	1 668	38 105	190 192	110	-	5 135	0	0
REVENU TOTAL	7 407 147	7 954 238	8 462 700	8 871 308	8 162 739	9 540 148	8 602 286	9 815 289	8 905 458
DÉPENSES									
Dépenses directes	7 087 133	8 378 744	8 073 538	9 198 047	8 328 315	8 536 723	9 636 401	9 391 853	10 080 200
Coûts d'appui au programme	921 327	1 089 237	1 049 560	1 195 746	1 082 681	1 109 774	1 252 732	1 220 941	1 310 426
Pertes/gains sur le taux de change/frais bancaires		23 757	28 374	(28 674)	65 605	75 699	163 780	(20 888)	80 000
Ajustement de la période précédente	22 952	(57 492)	(285 887)	137 621	91 700	(44 944)	5379	0	
TOTAL DES DÉPENSES	8 065 419	9 434 246	8 865 585	10 502 740	9 568 301	9 677 252	11 058 292	10 591 906	11 470 626
SOLDE	(658 272)	(1 480 008)	(402 885)	1 631 432)	(1 405 562)	(137 104)	(2 456 006)	(776 617)	(2 565 168)
Réserve de fonds de roulement				878 272		183 400		55 700	
SURPLUS (cumulatif)	11 176 509	9 696 501	9 293 617	6 783 912	5 378 350	5 057 846	2 601 840	1 769 523	(795 645)

/...



Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique

le 22 mai 2007
Journée internationale de la
diversité biologique



LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE ET LES
CHANGEMENTS CLIMATIQUES

RÉFÉRENCE : SCBD/RMCS/MR-H/60360

Le 16 octobre 2007

Madame, Monsieur,

Le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique aimerait porter à votre attention en toute urgence les conséquences négatives de la dépréciation de la devise américaine sur le budget de la Convention pour la période 2006-2007, qui devraient se poursuivre en 2008.

Le regain de vigueur inattendu de la devise canadienne par rapport à la devise américaine a eu des conséquences très négatives, surtout sur le salaire des employés et les dépenses locales récurrentes telles que le loyer et l'entretien des bureaux du Secrétariat. Les conséquences sont encore plus marquées depuis que le Secrétariat a pourvu tous les postes à pourvoir au Secrétariat, à la demande de la huitième réunion de la Conférence des Parties.

Les premiers calculs révèlent qu'en ce qui concerne les salaires des employés seulement, l'indemnité de poste de Montréal a connu une augmentation de 37,4 pour cent de janvier 2006 (date de préparation du budget de 2007-2008) à octobre 2007. Cette augmentation a eu des effets importants sur le budget du Secrétariat pour les salaires des employés et elle est presque entièrement attribuable aux fluctuations du taux de change. Le coefficient d'ajustement pour Montréal pourrait augmenter encore plus en raison de la parité des dollars canadien et américain et de l'augmentation de la valeur prévue de la devise canadienne en novembre 2007 et par la suite, ce qui aurait pour effet d'augmenter davantage les coûts en salaires.

Les dépenses en loyer de janvier 2006 à décembre 2007 révèlent une perte de plus de 200 000 \$US attribuable uniquement aux pertes de taux de change. L'analyse des autres dépenses en dollars canadiens (à l'exception du loyer) de septembre 2006 à octobre 2007 révèle une perte de plus de 600 000 \$US uniquement attribuable aux pertes de taux de change.

Compte tenu de la situation, le Secrétariat demande aux Parties capables de le faire, en raison des gains attribuables à un taux de change plus favorable pour leur devise nationale, de verser, à titre exceptionnel, une contribution volontaire supplémentaire au fonds d'affectation général de la Convention sur la diversité biologique (BY) en 2008 afin de permettre au Secrétariat de compenser pour certaines pertes occasionnées par les fluctuations du taux de change.

Je vous remercie à l'avance de votre réponse pressante favorable à cette demande et je vous prie d'agrérer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Ahmed Djoghlaf
Secrétaire exécutif

Destinataires : Correspondants nationaux des pays donateurs potentiels



Programme des Nations Unies
pour l'Environnement

413, rue Saint-Jacques Ouest, Suite 800
Montréal, QC H2Y 1N9, Canada

Tél.: +1 514 288 2220
Fax: +1 514 288 6588

<http://www.cbd.int>
secretariat@cbd.int